

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'opposition): Il n'est pas difficile, à celui qui occupe un poste comme le mien, de s'acquitter de la tâche qui lui incombe officiellement, c'est-à-dire celle de féliciter celui (M. McLarty) qui a proposé, et celui (M. Veniot) qui a appuyé l'adresse dont, monsieur l'Orateur, l'on a proposé la présentation à Son Excellence. Le discours qu'a prononcé l'honorable député d'Essex-Ouest (M. McLarty) est tout à son honneur, et c'est pour moi une satisfaction que de savoir qu'il fût, à une certaine époque, membre du barreau de la province où nous résidions tous deux. Ses relations avec tous ceux qui pratiquaient le droit là-bas furent amicales, comme on peut s'y attendre, et il sut mettre dans l'exercice de sa profession la très grande dignité dont nous donne une idée le discours que nous avons entendu aujourd'hui. Je le remercie pour les bonnes paroles qu'il a eues à mon adresse, et je puis, j'en suis sûr, me faire l'interprète de tous les membres de cette Chambre pour complimenter l'honorable député de Gloucester (M. Veniot) au sujet du discours qu'il vient de prononcer. Il y a révélé un esprit appliqué à l'étude soigneuse des grands problèmes qui s'offrent à nous et dont nous n'avons pas encore trouvé ou même entrevu la solution. Ses paroles ont été celles auxquelles nous pouvions nous attendre de la part de quelqu'un qui depuis si longtemps exerce l'art de guérir. En outre, le discours de l'honorable député est pour moi un sujet d'orgueil puisque nous sommes fils de la même province; on se plaît à dire, en certains milieux où l'on n'est pas toujours qualifié pour porter jugement, que si quelqu'un est du Nouveau-Brunswick ou de l'université Dalhousie, il occupe une place privilégiée dans mon affection.

Le discours du trône ne fait pas prévoir, semble-t-il, une longue session. Les devoirs qui incombent au premier ministre (M. Mackenzie King), en ce qui a trait au couronnement et à la conférence impériale, sont tels qu'il doit, j'imagine, être désireux, sans négliger en rien ce que lui-même et son gouvernement doivent au pays, d'être tout de même en mesure de s'acquitter des très lourdes et sérieuses charges que lui vaut le poste qu'il occupe. Dans la mesure du possible, nous allons nous efforcer de faciliter l'expédition des affaires de cette Chambre afin que le premier ministre, qui sera le représentant, dans les circonstances en question, non pas d'un parti mais du Canada tout entier, n'ait aucune inquiétude quant à la possibilité d'être présent; et qu'il ait la certitude de pouvoir, grâce à la promptitude et à l'efficacité que

[M. Veniot.]

nous mettrons dans nos délibérations, nous représenter en cette occasion.

Il convenait que le discours du trône signalât, dans son premier paragraphe, les changements survenus depuis quelques semaines. Je suis certain que le discours du trône exprime bien l'opinion de tous les Canadiens à l'égard du vif regret avec lequel nous avons appris qu'Edouard VIII avait renoncé au trône de ses ancêtres. Il ne servirait à rien de discuter cette question maintenant. Je me contenterai de rappeler les paroles de Sa Majesté le roi Georges VI dans son message du nouvel an:

En montant sur le trône, je succède à un père qui s'était gagné le cœur de ses sujets et à un frère dont les brillantes qualités faisaient augurer un autre règne historique. Son règne s'est subitement interrompu dans des circonstances qui, en raison de leur caractère douloureux, nous interdisent de nous y arrêter.

Je pense, toutefois, que si l'on me demandait quelles sont, parmi les paroles que j'ai lues au cours de ces semaines, celles qui expriment le plus exactement ce que je conçois être l'attitude du ci-devant roi à l'égard des problèmes qui se posaient devant lui, on les trouverait dans cette citation d'Othello:

I have done the state some service, and they know't;—

No more of that.—I pray you, in your letters, When you shall these unlucky deeds relate, Speak of me as I am; nothing extenuate, Nor set down aught in malice; then must you speak

Of one that lov'd not wisely, but too well;

Les devoirs qu'entraîne notre qualité de sujets du nouveau Roi ne pourraient, il me semble, être mieux exprimés que par les paroles que Sa Majesté a prononcées tant à l'occasion de son accession au trône que dans son allocution du nouvel an. En montant sur le trône, voici ce qu'il a dit:

Nous voici réunis aujourd'hui dans des circonstances sans précédent dans l'histoire de notre pays. Maintenant que les charges de la souveraineté me sont dévolues, je vous déclare mon attachement aux stricts principes du gouvernement constitutionnel et ma résolution de travailler avant tout au bien-être du commonwealth des nations britanniques.

Avec mon épouse comme auxiliaire à mes côtés, j'assume la lourde tâche qui s'offre à moi. Pour l'accomplir, je compte sur l'appui de tous mes peuples.

Mais plus remarquables encore sont les paroles dont il s'est servi dans son message du nouvel an:

Toute ma vie, j'aurai constamment le souci d'affirmer les bases de notre confiance et de notre attachement mutuels, dont s'inspirent si heureusement les relations entre le souverain et le peuple de l'empire britannique. Je sollicite votre concours pour atteindre ce but et je sais que je ne l'aurai pas fait en vain. Nous nous vouons pour toujours, mon épouse et moi, à votre service, et nous prions Dieu de nous éclairer.